

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-737/SG/FP portant promotion d'un agent technique du corps territorial des Travaux Publics admis à une pension des travaux Publics, admis à une pension de retraites.

n° 74-737/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
26 avril 1974

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1974

Date du numéro
10 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aman Amir, agent technique principal de 3e échelon du corps territorial des Travaux publics et du Port, précédemment en service à la voirie de Djibouti (Ministère de l'Intérieur et des Affaires musulmanes), admis à faire valoir ses droits à une pension de retraites pour compter du 1er avril 1974, est promu à la classe exceptionnelle de son cadre pour compter du 1er octobre 1973.